

CONTRÔLE PAR ULTRASONS - NIVEAU 2 - MODULE B

Développer les compétences de ses opérateurs ou techniciens dans le domaine du contrôle non destructif par ultrasons.
Préparation à la certification COFREND Ultrasons (UT) niveau 2 - secteur Fabrication et Maintenance, inscription au RS sous le numéro RS5809 en date du 26/01/2022



Présentation de la formation

Objectifs pédagogiques

- Définir les conditions du contrôle par ultrasons
- Examiner des pièces diverses, appliquer les critères d'acceptation
- Fournir un compte rendu de contrôle
- Rédiger des instructions écrites pour les agents de niveau 1
- Caractériser une indication

Méthodes pédagogiques

Méthode pédagogique alternant théorie et pratique au travers d'études de cas ou de travaux dirigés.

Compétences visées

Définir les modalités d'un contrôle par ultrasons sur un équipement industriel d'après un code, une norme, une spécification ou une procédure et se prononcer sur la conformité des résultats.

Moyens d'évaluation

QCM

Profil du formateur

Formateur expert technique dans le domaine, intervenant dans des missions de conseil et d'assurances techniques en entreprise.

Personnel concerné

Opérateurs ou techniciens des services contrôle, inspection, maintenance ou production. Personnel désirant acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires à l'examen de certification ultrasons niveau 2.

Prérequis

Le niveau scolaire requis est celui du bac technique ou mieux, celui de bac + 2.

Ref : UT2B

DISPONIBLE EN INTRA

SESSION EN 2024

Senlis

⌚ 40h - 1925 € HT

→ du 24/06 au 28/06/2024

→ du 02/12 au 06/12/2024

Nantes

⌚ 40h - 1925 € HT

→ du 09/12 au 13/12/2024

ELIGIBLE AU CPF

PRÉCONISATIONS

Avant

UT2A - Ultrasons - Niveau 2 -
module A - CIFM

CONTACTS

Renseignements inscription

Service Formation
+33 (0)970 820 591
formation@cetim.fr

Renseignements techniques

Laurent Trierweiler
+33 (0)970 821 680
sqr@cetim.fr

En situation de handicap ?

Consulter notre référent handicap
pour étudier la faisabilité de cette
formation à
referent.handicap@cetim.fr

Programme de la formation

- Rappels sur les principes physiques et la méthodologie de contrôle.
- Le système documentaire (codes, normes).
- Défectuologie.
- Travaux pratiques (contrôle de soudure) :
 - > préparation du contrôle ;
 - > étalonnage en distance ;
 - > étalonnage en sensibilité ;
 - > correction de transfert ;
 - > caractérisation des indications;
 - > rédaction du procès verbal de contrôle.
- Exercice de rédaction d'une « instruction écrite » pour un agent de niveau 1.
- Les techniques spéciales (TOFD, multiéléments, etc.).

L'inscription au module B seul doit faire impérativement l'objet d'un entretien préalable avec le responsable pédagogique.

Programme conforme aux recommandations de la Cofrend.

Un test d'entraînement sur questionnaire QCM est proposé chaque matin aux stagiaires.

Les stagiaires devront se munir d'une blouse et de chaussures de sécurité.

Nota : Le passage de l'examen de certification dans le centre d'examen Cofrend n'est pas inclus dans la formation et requiert une attestation d'acuité visuelle (se renseigner auprès du centre)

Le Cetim héberge deux centres d'examen agréés du comité sectoriel CIFM de la COFREND, à Senlis (cifm08senlis@cetim.fr) et à Nantes (cifm16nantes@cetim.fr)



Cette formation



Même thématique